

# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :**

le conseil municipal de ladite municipalité, à une assemblée ordinaire tenue le 12 janvier 2021, a adopté les règlements suivants :

- Règlement n° 406-20/RM-410, intitulé « *Règlement n° 406-20/RM-410 concernant le contrôle des animaux* » ;
- Règlement n° 409-21, intitulé « *Règlement concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2021* » ;
- Règlement n° 410-21, intitulé « *Règlement établissant la tarification des biens, services ou activités offerts par le Service de sécurité incendie de la Ville de Dunham* ».

AVIS PUBLIC est également donné que lesdits règlements sont actuellement déposés à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie, en adressant une demande par courriel au [info@ville.dunham.qc.ca](mailto:info@ville.dunham.qc.ca) ou par téléphone au 450 295-2418.

Lesdits règlement entreront en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À DUNHAM, CE VINGTIÈME JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN.**



---

**Mélanie Thibault, greffière**